

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Matabiau
Ecole Élémentaire publique Matabiau
Toulouse (Haute-Garonne)**

Note de Première Phase (NPP)

N°0310216S_P_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau_ Région Midi-Pyrénées
Département de la Haute-Garonne_ Toulouse
Note de Première Phase (NPP) N° 0310216S_P_RNPP*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole Elémentaire publique Matabiau Toulouse (Haute-Garonne)

Note de Première Phase (NPP)

N°0310216S_P_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Floriane SAUVAGE	Chargée de projet
Vérificateur	Maxime ELLUIN	Responsable du Service Etudes/Santé-Risques
Approbateur	Stéphane VIRCONDELET	Directeur Technique

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau _ Région Midi-Pyrénées _
Département de la Haute-Garonne _ Toulouse
Note de Première Phase (NPP) N° 0310216S_P_RNPP*

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'**école élémentaire publique** Matabiau (ETS n° 0310216S_P) est située au 40, rue Matabiau à Toulouse (31), dans le centre-ville de Toulouse, à environ 0,5 km à l'Ouest de la gare ferroviaire Matabiau et à environ 1,2 km au Nord-Est de l'hôtel de ville de Toulouse.

Cette école accueille environ 100 enfants âgés de 6 à 8 ans (CP et CE1 uniquement). Elle se situe en partie est du groupe scolaire Matabiau, ce dernier comprenant également une école maternelle (ETS n°0310216S) dans sa partie ouest, faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0310216S_RNPP).

L'école élémentaire, propriété de la Ville de Toulouse, s'étend sur une surface d'environ 1 200 m² qui comprend :

- un bâtiment de 2 étages, sans sous-sol ni vide sanitaire, accueillant les salles de classe des élèves au rez-de-chaussée,
- un bâtiment de plain-pied accueillant une salle multi-activités,
- un bâtiment de 1 étage accueillant le restaurant scolaire au rez-de-chaussée,
- un bâtiment de 2 étages et comprenant une cave partielle (étages et cave indépendants de l'établissement) intégrant un hall et un bureau au rez-de-chaussée,
- des espaces extérieurs accessibles aux enfants constitués de :
 - o une cour de récréation recouverte d'enrobé en état moyennement dégradé,
 - o deux cours de passage comprenant notamment des surfaces découvertes.

Au cours de la visite il a été constaté l'absence de jardin pédagogique et de logement de fonction ainsi que l'absence de constats visuels ou olfactifs de pollution.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette école élémentaire a été construite en contiguïté d'un site recensé dans la base de données BASIAS (n° MPY3104328), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau_ Région Midi-Pyrénées
Département de la Haute-Garonne_ Toulouse
Note de Première Phase (NPP) N° 0310216S_P_RNPP

L'étude historique montre que l'école élémentaire Matabiau a été mis en place en 1927 au droit de parcelles ayant accueilli des activités mixtes (habitation, boutique, remises, écuries et hangars). La parcelle voisine de l'école a accueilli, à partir de 1945, une activité de réparation de machines agricoles ainsi qu'une station-service de 1955 à 1971 (site BASIAS n° MPY3104328). L'activité de station-service s'est achevée en 1971, aucune information n'étant disponible quant à l'arrêt de l'activité d'entretien et réparation de véhicules automobiles. Le site est aujourd'hui occupé par un laboratoire d'analyses médicales.

Plusieurs autres sites BASIAS ont été recensés dans les environs du groupe scolaire, notamment un atelier de réparation automobile (BASIAS n° MPY3112238) situé en contiguïté au nord de l'école, d'une papeterie (BASIAS n°MPY3104980) située à 10 m au nord de l'école et d'une fonderie (BASIAS n°MPY3100031) située à 110 m à l'ouest de l'école.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à environ 7 m de profondeur au droit du site. L'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers la Garonne (vers le Nord-Ouest).

L'école élémentaire est donc positionnée en aval hydraulique de l'atelier d'entretien et réparation de machines agricoles (site n° MPY3104328 visé par le diagnostic), en latéral hydraulique du site BASIAS n°MPY3100031 (fonderie) et en amont des sites BASIAS MPY3112238 (atelier de réparation automobile) et MPY3104980 (papeterie).

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire, sans jardin pédagogique ni logement de fonction, deux scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS recensés :

La contiguïté des sites BASIAS n° MPY3104328 (réparation de machines agricoles et station-service) et MPY3112238 (atelier de réparation automobile) et la proximité du site BASIAS n°MPY3104980 (papeterie) par rapport à l'école élémentaire ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école élémentaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

Le second scénario d'exposition n'est pas retenu :

- l'ingestion d'eau du robinet par les enfants :

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau_ Région Midi-Pyrénées_
Département de la Haute-Garonne_Toulouse
Note de Première Phase (NPP) N° 0310216S_P_RNPP*

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été considéré du fait de l'âge des enfants (6 à 8 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent et de l'absence de jardin pédagogique.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des sites BASIAS recensés sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école élémentaire publique Matabiau (n° 0310216S_P) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air sous dalle du bâtiment intégrant les salles de classe des élèves.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau_ Région Midi-Pyrénées_
Département de la Haute-Garonne _Toulouse_
Rapport Technique de Phase 2 (RT2) N° 0310216S_P_RT2*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Matabiau
Ecole Elémentaire publique Matabiau
Toulouse (Haute-Garonne)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 310216S_P_RT2

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau Région Midi-Pyrénées
Département de la Haute-Garonne Toulouse
Rapport Technique de Phase 2 (RT2) N° 0310216S_P_RT2*

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Groupe scolaire Matabiau
Ecole Elémentaire publique Matabiau
Toulouse (Haute-Garonne)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 3102165S_P_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Anne-Claire DEGRYSE	Chargé de projet
Vérificateur	Michaël GOUJON	Responsable de projet
Approbateur	Stéphane VIRCONDELET	Directeur Technique

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire Matabiau_ Région Midi-Pyrénées_
Département de la Haute-Garonne_Toulouse
Rapport Technique de Phase 2 (RT2) N° 0310216S_P_RT2

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'**école élémentaire Matabiau** (ETS n° 0310216S_P) est située au n° 40 de la rue Matabiau dans le centre-ville de Toulouse (Haute Garonne (31)). Cet établissement accueille environ 100 enfants âgés de 6 à 8 ans ainsi que du personnel employé de l'école (encadrants et cuisiniers) dont l'effectif sur ce site ne nous a pas été communiqué. L'école élémentaire Matabiau fait partie du groupe scolaire Matabiau, comprenant également une école maternelle (ETS n°0310216S) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la contiguïté de cette école avec les sites *BASIAS* n°MPY3104328 (réparation de machines agricoles et station-service) et MPY3112238 (atelier de réparation automobile). Deux autres sites *BASIAS* dans l'environnement proche du site ont été retenus comme pouvant influencer la qualité des milieux au droit de l'ETS. Il s'agit d'un atelier d'une papeterie (*BASIAS* n°MPY3104980) et d'une fonderie (*BASIAS* n°MPY3100031).

Cette étude a conclu à retenir un seul scénario d'exposition potentielle :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant de l'ancien atelier de réparation des machines agricoles (et ancienne station-service) et des autres sites *BASIAS* recensés à proximité immédiate de l'ETS.

Le scénario d'exposition par ingestion d'eau du robinet n'a pas été retenu du fait de l'absence de passage des réseaux d'eau potable au droit de sites *BASIAS*.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de l'âge des enfants (6 à 8 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent et de l'absence de jardin pédagogique.

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur l'air sous la dalle du bâtiment de 2 étages accueillant les salles de classe des élèves au rez-de-chaussée et sur l'air du sous-sol au droit de la cour de récréation en bordure de ce bâtiment. Les substances recherchées ont été les substances volatiles associées aux activités recensées sur les anciens sites BASIAS. Les prélèvements réalisés correspondent au programme prévisionnel d'investigations défini à l'issue de la phase 1 du diagnostic.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de juin 2011 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- quelques composés volatils ont été quantifiés dans l'air du sol ou dans l'air sous dalle au droit ou à proximité du bâtiment de 2 étages accueillant les salles de classe des élèves au rez-de-chaussée. Cependant, les concentrations estimées dans l'air intérieur, évaluées sur la base des concentrations mesurées dans l'air sous la dalle, sont toutes inférieures à la borne basse des intervalles de gestion.
- aucun des autres composés recherchés n'a été quantifié pour l'ensemble des prélèvements.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'Ecole élémentaire Matabiau située à Toulouse (ETS n° 0310216S_P) en **« catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés »**.

Dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments de l'établissement (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus son rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée sous la dalle (et dépasser alors la borne inférieure des intervalles de gestion). Ceci amène à recommander le maintien de cette dalle en bon état.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».